

OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

21.1 - Capitaliser pour le plan de gestion suivant

mise à jour: 11/09/2015

Objectif : Faire la synthèse des suivis mis en place pour actualiser voire redéfinir les objectifs du plan de gestion en tenant compte des évolutions du contexte périphérique et de la gouvernance sans ré-écrire la totalité du document

Il s'agit ici de présenter la méthodologie d'actualisation d'un plan de gestion qui doit se nourrir des résultats des indicateurs mis en place dans le cadre du plan de gestion, de l'actualisation des facteurs d'influence et l'évolution de la gouvernance du site et autour.

- [Diagnostic](#)
- [Objectifs à long terme et tableau de bord](#)
- [Plan de travail](#)

Au fil des années, le site évolue, son contexte évolue, la connaissance évolue. Les évaluations périodiques permettent de formaliser un point d'étape et de dégager les perspectives. Pour « boucler la boucle », elles doivent donc venir abonder le nouveau plan de gestion, à toutes les étapes.

Diagnostic :

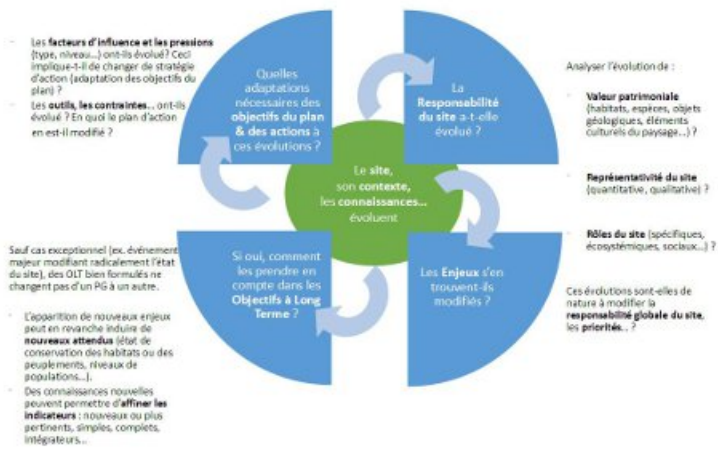
- Actualisation de la description : mise à jour des inventaires et du descriptif fonctionnel, biotique et abiotique, social, culturel, pédagogique...
- Actualisation des responsabilités du site : actualisation de la valeur relative des éléments ci-dessus, de la représentativité du site pour chacun d'eux, ainsi que de ses rôles et liens fonctionnels
- Actualisation des enjeux : la, ou les, responsabilités globales du site ont-elles changé de nature ou de niveau ? Ou bien l'ordre de leurs priorités ?

Objectifs à long terme et tableau de bord :

- Ajustement des attendus : les nouvelles connaissances peuvent induire de nouveaux attendus en termes d'état de conservation par exemple.
- Ajustement des indicateurs et des métriques : les résultats des suivis, l'adaptation des protocoles... aura peut-être permis d'ajuster les indicateurs (adaptation, ajout, suppression) ; la transversalité géographique ou thématique entre sites ou entre réseaux aura sans doute permis de dégager des indicateurs communs et comparables, ou d'affiner des seuils d'interprétation des métriques, qu'il faut veiller à répercuter dans le tableau de bord...

Plan de travail :

- Actualisation des facteurs d'influence et des pressions qui influent sur les objectifs à long terme : ont-ils changé de nature ? de niveau ?
- Définition des nouveaux objectifs du plan : selon les résultats des indicateurs du PG précédent à l'échelle des objectifs à long terme, et en fonction de l'évolution des facteurs d'influence ci-avant, le gestionnaire définit de nouveaux objectifs du plan qui tiennent compte de ces évolutions : ainsi, il va prévoir d'agir sur les nouvelles pressions, passer à l'étape suivante, s'adapter aux changements globaux (changement climatique par exemple)...
- Définition du nouveau plan d'actions : et il en découle, par le même processus de raisonnement et, de même, en fonction des résultats acquis au cours du PG précédent, un plan d'action adapté au nouveau contexte



Ainsi, sauf dans le cas de premiers plans de gestion, l'élaboration du nouveau plan de gestion devrait correspondre à une **ACTUALISATION** de l'ensemble des éléments, voire à un **APPROFONDISSEMENT** lié à l'acquisition des nouvelles connaissances, pas à une **RE-REDACTION**.

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB